



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cotisations

Question écrite n° 67507

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la difficulté que pose pour les employeurs la remise en cause de l'exonération des cotisations patronales entre la date d'obtention du diplôme et la fin du contrat, alors que le Gouvernement annonce depuis des mois sa volonté de renforcer l'apprentissage, filière de formation ayant prouvé son efficacité. Il lui demande de lui préciser ses intentions quant à cette mesure pénalisante pour le dispositif d'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67507

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6083